

## INCENTIVE 2021 et 2022

Voici la déclaration faite par vos élus SNB / CFE-CGC lors de la présentation de l'Incentive 2022 au dernier CSE



### ❖ Concernant l'incentive 2021 :

- ✓ le SNB a demandé à plusieurs reprises la suppression de **la règle des 50% minimum** sur chaque ligne pour l'atteinte d'une famille.
- ✓ Nous constatons que pour l'incentive 2022, la direction l'a supprimé.

Pour ne pas pénaliser les salariés concernés sur l'incentive 2021, **nous demandons la suppression pure et simple de cette règle sur l'exercice en cours.**

### ❖ Concernant l'incentive 2022 :

- ✓ Le SNB demande **la suppression du seuil minimal des 4% de taux d'absence sur le dispositif équipe**. Cette mesure est absurde et injuste. Elle va pénaliser les équipes du réseau en cas d'absence prolongée d'un salarié dans une entité commerciale, qui ne bénéficiera ni de la prime dispositif équipe ni d'une révision à la baisse des objectifs collectifs. Exemple pour une EC comptant 6 collaborateurs avec portefeuille, si un collaborateur est absent 3 mois sans remplacement, le taux d'absence calculé sera de 3,84%. L'EC ne percevra ni prime ni ne bénéficiera d'une révision des objectifs collectifs à la baisse.... C'est la double peine !!
- ✓ Le SNB demande **la prise en compte des ETP dans le calcul des objectifs collectifs** (et non pas du nombre de salariés), notamment la prise en compte des temps partiels.
- ✓ Le SNB demande **l'augmentation du montant des primes prévues pour chaque métier en raison de l'évolution à la hausse des objectifs demandés.**

Vos élus SNB / CFE-CGC sont à votre disposition pour toutes vos questions sur ce nouvel Incentive ou sur tous sujets vous concernant.

Elisabeth CADET – Jean Pierre DRUZ - Bruno GUILLET – Flavie VERCOUTERE - Laurent BARTHILLAT - Nicolas BERNIGAUD – Laurence BOUDINEAU- Nathalie CHUBERRE – Nicole INTILLA – Emilie PLASSE - Bertil TALON - Eric CHARBONNIER – Isabelle THEROND – Brigitte ODOBEZ – Katia LADEYGAILLERIE – François PESSON – Fabrice FILIPPIG.